



Ecrit par Andrée Brunetti le 16 octobre 2020

« Pas de couvre-feu en Vaucluse mais état d'urgence sanitaire renforcé » annonce le Préfet, Bertrand Gaume

« *La situation est très préoccupante. Le 31 août, nous avons une incidence de 51 cas pour 100 000 habitants, aujourd'hui, on en dénombre 175, elle a triplé* » a déclaré ce matin le Préfet sur l'antenne de France Bleu Vaucluse. « *Donc nous nous devons de réagir pour casser cette dynamique. Dès ce week-end les rassemblements de plus de 6 personnes sur la voie publique - sauf les marchés - seront interdits. Pareil pour les fêtes privées, mariages, anniversaires, soirées festives.* »

Conséquences directes dans le Vaucluse : « *Fermeture des bars à 22h, des restaurants à 23h, des gymnases, des salles de sports. Une place sur deux dans les théâtres et les cinémas. A l'Université, grâce à internet, le distanciel sera préféré au présentiel et division par deux de la capacité des amphithéâtres.* »

Evidemment, tous les « E.P.R. » (Etablissements Recevant du Public) devront respecter strictement les gestes barrières et l'utilisation de gel hydro-alcoolique à l'entrée.

Et le Préfet de prévenir : « *Si dans 15 jours, 3 semaines, la courbe ne s'était pas infléchie nous risquerions de passer en zone de couvre-feu dans le Vaucluse. Donc je compte sur la responsabilisation de tous pour l'éviter à tout prix* ».

De son côté, Patrice Mounier, Président de l'U.M.I.H (Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière) se dit soulagé : « *On évite le pire, on a de la chance de rester ouverts, de pouvoir travailler. Et à l'approche de la Toussaint et de l'arrivée chez nous de touristes en provenance de zones à risques, nous ferons tout pour faire appliquer les règles le plus strictement possible pour contenir l'épidémie* ».